

# RÈGLEMENT LEAGUE OF DEFENSE

## 1-3 octobre 2024

### 1. Présentation de l'événement League of Defense

#### a. Concept

League of Defense est un événement organisé par Paris La Défense sur le parvis de La Défense du 1er au 3 octobre 2024. Sur trois jours, l'événement propose :

- une compétition avec des jeux et challenges accessible sur inscription, à destination des salariés des entreprises et des étudiants du territoire de Paris La Défense
- une programmation événementielle et divertissante en accès libre à destination du grand public, en qualité de spectateurs et supporters des jeux
- un espace détente en accès libre avec des offres de restauration et boissons

#### b. Organismes de l'événement

**La Lune Rousse** est une société de production d'événements créée en 1997. Depuis plus de 20 ans, elle imagine des moments de partage et de convivialité à travers des spectacles, des animations et la réhabilitation de friches industrielles.

Elle intervient dans 3 domaines d'expertise : les événements de marques, les productions culturelles et les lieux de vie.

**Paris La Défense** est un établissement public d'aménagement et de gestion du territoire représenté par Pierre-Yves Guice, dont le siège social est situé 110 Esplanade du Général-de-Gaulle – Cœur Défense – Tour B - à Paris La Défense Cedex (92931).

#### c. Événement caritatif - au profit de la Croix Rouge

Les frais d'inscription à la compétition League of Defense sont directement versés à la Croix-Rouge française des Hauts-de-Seine. Cette dernière compte trente unités locales regroupant près de 3 300 bénévoles et agit sur l'ensemble du territoire, notamment dans les domaines suivants :

- le secourisme, la prévention santé (dont la formation aux gestes qui sauvent ou encore les campagnes de vaccination)
- la détection et la prise en charge des situations d'isolement
- la promotion de la santé, la prévention et l'implication dans une action au profit des personnes détenues, et plus largement sous-main de justice (partenariat avec le centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine)

#### d. Accessible à tous

L'événement est accessible à tous : étudiants et salariés du territoire mais aussi habitants et familles du quartier et des villes limitrophes, franciliens, visiteurs et touristes.

Seules la compétition League of Defense et ses épreuves par équipe sont accessibles sur inscription préalable et selon des critères spécifiques (cf. point 3)

Nous avons pris des mesures pour rendre notre événement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Certaines épreuves seront également adaptées.

[Liste des épreuves](#)

Accessible sur le site de l'événement <https://league-of-defense.parisladefense.com/>

## **2. Conditions préalables à toute participation à la compétition League of Defense**

- a. Inscription pour le compte de l'entreprise, à visée professionnelle. Il n'y a pas d'inscription individuelle.
- a. Peuvent procéder à l'inscription d'une équipe uniquement les entreprises et les écoles situées sur le territoire de Paris la Défense
- b. Si un joueur d'une équipe est mineur, il devra être à même de fournir une autorisation parentale
- c. Tous les joueurs s'engagent sur l'honneur à ne présenter aucune contre-indication médicale à jouer aux épreuves. La signature d'une décharge de responsabilité sera requise par les organisateurs le jour de la compétition.

## **3. Inscriptions à la compétition League of Defense**

- a. Date d'ouverture :

Les inscriptions à la compétition League of Defense sont ouvertes du 1er mars au 6 septembre 2024.

- b. Procédure d'inscription

Les entreprises et écoles situées sur le territoire de Paris la Défense peuvent faire part de leur souhait d'inscrire une ou plusieurs équipes pour concourir aux épreuves League of Defense sur le site <https://league-of-defense.parisladefense.com/> ou directement par email [league-of-defense@lalunerosse.com](mailto:league-of-defense@lalunerosse.com). Les organisateurs proposent un rendez-vous pour présenter l'événement en détail, les différents packs d'épreuves et les conditions d'inscription :

- Une entreprise peut inscrire une à trois équipes de 32 joueurs chacune ; une école peut inscrire une à deux équipes de 32 joueurs
- Il existe 6 packs de 5 épreuves chacune (dont un pack exclusivement réservé aux étudiants des écoles du territoire)
- Au sein de chaque pack, 8 équipes sont en compétition et concourent leurs 5 épreuves sur une seule et même journée (se référer au programme)
- l'inscription d'une équipe à un pack se fait sur la base du premier arrivé, premier servi.
- L'inscription des équipes se formalise par un don à la Croix-Rouge française du 92.

- c. Paiement du don et modalités

En fonction du choix défini par l'entreprise ou l'école, les organisateurs font parvenir un bon d'engagement détaillant le nombre d'équipes à inscrire ainsi que le montant du don requis pour formaliser l'inscription :

- une équipe soit 32 joueurs : don de 3000€
- deux équipes soit 64 joueurs : don de 5500€
- trois équipes soit 96 joueurs : don de 7500€.

Les entreprises et écoles participantes peuvent défiscaliser leur don à hauteur de 60%.

d. Remboursement

Toute inscription d'une équipe à l'événement est considérée comme définitive dès réception du paiement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement de l'équipe. Il convient de noter que cet événement est organisé à des fins caritatives, au profit de La Croix Rouge française des Hauts de Seine. En vous inscrivant, vous contribuez directement au soutien de cette association et à ses actions.

e. Obligation d'avoir un capitaine d'équipe et rôle

L'entreprise ou l'école est tenue de désigner un capitaine d'équipe. Si plusieurs équipes sont inscrites par une même entité, il est recommandé de désigner un capitaine pour chacune d'elles. Cependant, un capitaine peut superviser plusieurs équipes si nécessaire.

Le capitaine d'équipe recevra des identifiants pour accéder à un espace réservé sur le site de l'événement. Il est responsable de la désignation des membres de son équipe et de fournir leurs noms et coordonnées directement sur le site. Par ailleurs, quelques semaines avant l'événement, le capitaine devra répartir tous les joueurs de son équipe sur les différentes épreuves incluses dans le pack.

#### 4. Village des joueurs

Tenue vestimentaire : Il est conseillé de venir avec des vêtements de sport qui couvrent les bras et les jambes afin de minimiser les risques de blessure. Nous conseillons d'éviter le port de bijoux.

Des vestiaires sont à disposition, en quantité limitée. On invite les joueurs à se changer et laisser leurs affaires personnelles dans leurs bureaux ou écoles. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'effets personnels sur site.

#### 5. Les épreuves

- a. Chaque épreuve de League of Defense est différente, le nombre de joueurs, le temps de jeu et les risques sont adaptés en fonction de l'épreuve.

Description des épreuves de League of Defense

- b. Arbitrage des épreuves
  - i. Arbitrage de chaque épreuve : un arbitre habilité sera présent sur chaque épreuve et aura l'autorité pour juger de la prestation des joueurs

## ii. Résultats et classements

Afin de garantir la transparence et l'équité de la compétition, les résultats et le classement des équipes seront communiqués de manière claire et accessible à tous.

- Affichage sur le site de l'événement : **Un tableau récapitulatif des résultats et du classement des équipes sera affiché sur le site de l'événement.**
- Annonces sur le lieu de la compétition : **Les résultats des épreuves et le classement des équipes seront également communiqués sur le lieu de la compétition.**

### 6. Remise du prix final

League of Defense est avant tout un événement caritatif au profit de la Croix-Rouge du 92. Les joueurs concourent tous pour la bonne cause. Toutefois, à l'issue des trois jours d'épreuves, un classement général permettra de départager les 48 équipes en lice dans les différents packs et ainsi remettre le trophée symbolique de League of Defense : le mug d'or.

### 7. Sécurité et secours

Description du dispositif DPS CR :

Afin d'assurer la sécurité de tous, La Croix-Rouge met à disposition un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) sur-mesure pour assurer une prise en charge médicale rapide et efficace en cas d'incident. Une équipe de secouristes qualifiés sera présente sur place tout au long de l'événement pour garantir la sécurité de tous. Ils disposent de matériel de premiers secours et sont formés pour intervenir dans un large périmètre de situations d'urgence.

Description du dispositif de sécurité :

Le dispositif de sécurité est conçu pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les participants. Des mesures telles que des contrôles aux entrées ainsi que la fouille des sacs seront mises en place. De plus, nous collaborons étroitement avec les autorités locales pour assurer une coordination efficace.

### 8. Responsabilité

- a. Les participants doivent se conformer au règlement des épreuves, aux directives de l'organisation ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les lieux traversés (respect de l'environnement). Le non-respect de cette clause dégage toute responsabilité de l'organisation et entraîne l'application des lois en vigueur. Toutes les informations relatives à l'événement sont disponibles sur le site de League of Defense : <https://archie.parisladefense.com/event/league-of-defense>
- b. En cas d'infraction de la part du participant, il reconnaît être tenu pour seul responsable des accidents et dommages survenus de son fait ou dont il serait victime

- c. Le participant assume tous les risques liés à sa participation, y compris, mais sans s'y limiter, les accidents, glissade, les actes négligents d'autres participants, les conditions météorologiques

- d. Les interdictions sous peine d'exclusion

Tout participant s'engage à respecter le parcours établi, ainsi que les consignes de sécurité en vigueur. Tout comportement dangereux ou agressif, tout abandon de déchets sur le site, toute présence en état d'ébriété, ainsi que toute conduite antisportive sera sanctionné. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion du participant de l'événement.

La liste suivante de conduites antisportives est non exhaustive et inclut, entre autres, le fait de mettre en danger soi-même ou un autre athlète, de contourner une partie du parcours, d'insulter ou de menacer un autre participant ou un membre du personnel, de contester la décision d'un arbitre, d'uriner sur le parcours, de se trouver en état manifeste d'alcoolémie, de prendre un produit dopant, ou de dégrader la rubalise ou un obstacle, etc...

En participant à l'événement, chaque athlète reconnaît avoir pris connaissance de ces règles et accepte les sanctions qui pourraient en découler en cas de non-respect.

- e. Plan vigipirate : Pour des raisons de sécurité et en conformité avec les mesures du plan Vigipirate, les agents de sécurité se réservent le droit de procéder à la fouille des sacs et effets personnels des participants à l'entrée de l'événement sous les recommandations du Conseil de la Préfecture et des forces de l'ordre. Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous les participants et à prévenir tout risque potentiel. En acceptant de participer à cet événement, les participants reconnaissent et acceptent cette procédure de sécurité.

- f. **Objets interdits sur l'événement**

Pour votre sécurité et celle de tous, certains objets ne seront pas autorisés sur l'événement, ni dans l'enceinte, ni dans le cadre de la compétition. Des fouilles vigipirate seront effectuées à l'entrée de l'événement. Les agents de sécurité se réservent le droit de refuser certains objets sur le site (couverts, armes, boissons alcoolisées, liquides explosifs...)

## **9. Assurance responsabilité entreprise**

La Lune Rousse déclare disposer des assurances nécessaires pour couvrir les risques liés à l'organisation dudit événement. Cependant, chaque participant est responsable de s'assurer individuellement contre les risques et les dommages qui pourraient survenir lors de sa participation à l'événement. En acceptant de participer à l'événement, chaque participant reconnaît et accepte qu'il lui incombe de souscrire à une assurance adéquate couvrant sa participation à l'événement, incluant tout risque lié à sa santé, sa responsabilité civile ou à ses biens personnels.

## **10. Données personnelles et respect du règlement européen sur la protection des données**

Dans le cadre de la présente finalité et à des fins d'organisation, Paris La Défense peut mettre, ou faire mettre, dans le document intitulé « Programme journalier des épreuves » transmis aux participants de League of Défense des informations relatives aux données sur des personnes tels que les noms, prénoms et entreprises des participants.

Pour tout autre aspect relatif à la protection des données personnelles, veuillez vous référer à la politique de confidentialité d'Archie : <https://archie.parisladefense.com/politique-de-confidentialite>

## **11. Droit à l'image**

En participant à cet événement, vous accordez aux organisateurs le droit non exclusif, irrévocable et gratuit d'utiliser votre image, capturée en photo, vidéo ou tout autre format, pour la promotion de l'événement. Cette utilisation peut inclure la reproduction, la distribution, la communication au public et la transformation de votre image, sur tous supports existants ou à venir, y compris imprimés, en ligne, audiovisuels et numériques. Le jour de l'événement, vous devrez signer un formulaire d'autorisation pour confirmer votre consentement.

## **12. Annulation ou report de la part de l'organisateur**

Toute inscription pour l'édition 2024 vaut pour l'édition 2024, en cas d'annulation de l'événement il n'y aura ni remboursement, ni report.

## **13. Acceptation du règlement**

Rétroactif au moment de la formalisation de l'inscription.